

CHEMIN DES PASSIAUX, 15-17

CCHE ARCHITECTURE DU PAYSAGE

Demande d'abattage

Référence

Projet de construction de 3 immeubles d'habitation

Version

Dossier de demande d'abattage

Situation

Parcelle N°71

Chemin des passiaux, 15-17

1008 PRILLY, canton de Vaud

Maître de l'ouvrage**NDI Passiaux SA**

p.a. Sioux Immo SA

Avenue Eugène-Pittard 14-16 CP 6195

1211 Genève 6

Représentant du maître de l'ouvrage**Sioux Immo SA**

Avenue Eugène-Pittard 14-16 CP 6195

1211 Genève 6

Mandataire**CCHE Lausanne SA**

Rue du Grand-Pré 2b - CP 320

CH-1000 Lausanne, 16

+41 21 321 44 66

lausanne@cche.ch

Equipe de projet

Fabien Khaletzky, Architecte paysagiste HES FSAP

Manon Makeïeff, Architecte paysagiste HES

Pilote projet architecture : CCHE Nyon SA

SOMMAIRE

- 1. PLAN MASSE
- 2. DEMANDE D'ABATTAGE
- 3. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
- 4. RAPPORT DE L'ARBORISTE

1. PLAN MASSE



-  Arbres à abattre
M.d : Malus domestica
-  Arbre de compensation
P.p : Parrotia persica

2. DEMANDE D'ABATTAGE



07.2024

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ
Selon l'art. 15 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

- ☒ Abattage/Elagage lié à une demande de construire N° autorisation de construire : 243440
- ☐ Abattage/Elagage non lié à une demande de construire

Adresse de la propriété : Chemin des Passiaux, 15-17 1008 PRILLY Parcelle n° : 71

Auteur de la demande Nom(s) : CCHE Nyon SA Adresse : Rue de la Morâche 9 CH - 1260 Nyon Téléphone/mail : +41 22 363 76 80 / nyon@cche.ch Date et signature : 17.07.2025	Propriétaire(s) Nom(s) : NDI Passiaux SA Adresse : Esplanade de Surville 2 - 1213 Petit-Lancy Courriel : florent.berard@sioux.immo Date et signature : 14.09.2026
--	--

La signature ci-dessus autorise les représentant.e.s du Service Urbanisme & Construction à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête. Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.

Objet de la demande - désignation exacte du patrimoine arboré					
N° sur plan	Nombre	Essence(s)	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	État de santé
1	1	Malus domestica	70 cm	5m	Bonne vitalité

Joindre un plan de situation indiquant par numéro l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Motif de la demande : Impératif de construction

Remarques éventuelles :

Plantations compensatoires - désignation exacte				
N° sur plan	Nombre	Essence(s)	Circonférence (cm) mesuré à 1 m du sol	Hauteur (m) (forme libre)
2	1	Parotia persica	300/350cm	

Joindre un plan de situation indiquant par numéro l'emplacement des plantations compensatoires.

Toutes interventions et oppositions sont à signaler par écrit du au à :
Service Urbanisme & Constructions, Route de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly.

3. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



1 *Malus domestica* - Pommier commun

4. RAPPORT DE L'ARBORISTE

No 18 Pommier



Malus domestica circonfg : 70 cm ht : 5 m âge : env. 50 ans



<u>Zone 1 rhizosphère :</u>	Herbe
<u>Zone 2 assise racinaire :</u>	Pas de contraintes particulières
<u>Zone 3 collet :</u>	Contreforts peu marqués,
<u>Zone 4 tronc, fût:</u>	Pas de remarque particulière
<u>Zones 5 et 6 houppier</u>	Végétation bonne
<u>Etat sanitaire global :</u>	Bonne vitalité